



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2018/34

Chapitre 7.1 Finances locales - Divers

Objet : Décision modificative n°2018-1 du BP 2018

L'an deux mille dix-huit, le 6 juin, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du VVF Village à Chorges, sous la présidence de M. Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 6 juin 2018

Date de convocation :

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 15

Pouvoir : 1

Vote(s) pour 16

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Mme Agnes PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de

séance :

M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL**, (Président), **M. Marc VIOSSAT** (Vice-Président), **M. Jean-Pierre GANDOIS** (Vice-Président), **Mme Agnes PIGNATEL** (Vice-Présidente), **M. Jean BERNARD** (Trésorier), **Mme Jessica GUIARD** (Conseillère Syndicale Suppléante de M. Christian DURAND), **M. Pierre DOUSSOT** (Conseiller syndical suppléant de M. Robert FRAYSSINES), **M. Pierre VOLLAIRE** (Conseiller syndical), **Mme Valérie GRECARD** (Conseillère Syndicale), **M. Jacques GASQUET** (Conseiller syndical suppléant de M. Georges GAMBAUDO), **M. Patrick PERNIN** (Conseiller Syndical), **Mme Sophie VAGINAY** (Conseillère Syndicale), **M. Roger MASSE** (Conseiller Syndical), **Mme Carole CHAUVET** (Conseillère Syndicale), **Mme Ginette MOSTACHI** (Conseillère Syndicale)

Etaient représentés:

Mme Bénédicte FEROTIN donne pouvoir à Monsieur Marc VIOSSAT

Etaient invités et présents: M. Guy KLETTY (Mairie de Ubaye-Serre-Ponçon), Mme Géraldine DUVOCHEL (EDF)

Etaient excusés:

M. Robert FRAYSSINES, Mme Pascale BOYER, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

Exposé des motifs :

Le Président rappelle que de nombreux investissements sont effectués dans le cadre des aménagements nautiques et de la sécurisation du lac. L'établissement public s'est ainsi d'ores et déjà engagé dans :

- La réhabilitation totale des zones de mouillage d'Ubaye-Serre-Ponçon (site de Saint Vincent Les Forts) et Chanteloube (site du Club nautique - Chorges),
- La réparation et l'ajout de deux bras d'amarrage (places d'accueil) sur le ponton de Saint-Vincent-les-Forts,
- Le changement partiel des mouillages de la Baie st Michel (Chorges),
- L'acquisition de dispositifs de balisage nocturne.

Ces investissements, en mobilisant très fortement la ligne « Equipements nautiques », nécessitent quelques ajustements comme proposés ci-après.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2,
- La Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,
- L'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2018-23 du 28 mars 2018 approuvant le Budget Primitif 2018,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, en date du 6 juin 2018 :

- **APPROUVE** l'exposé de Messieurs les Président et Rapporteur du Budget ;
- **ADOPTE** la décision modificative du budget, telle que formalisée dans le tableau ci-après :

DEPENSES			RECETTES		
Objet et nature	Imputation	Montant	Objet et nature	Imputation	Montant
Total		0,00	Total		0
Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
Objet et nature	Imputation	Montant	Objet et nature	Imputation	Montant
059 aménagement des sites nautiques	21758	-14500,00			
049 amélioration des matériels nautiques	21758	8000,00			
070 sécurisation du lac	2315	6500,00			
Total		0,00	Total		0

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUE

